

## Natacha Sels – La clé des mots

### Charte ATELIERS TEXTES COURTS DU SAMEDI

#### Cadre des ateliers

##### *Constitution des groupes*

Les groupes sont mixtes et constitués d'adultes à partir de 18 ans. Sont bienvenus ceux qui ont déjà travaillé en atelier et ceux qui en font la découverte, dans ce cas, la maîtrise du français est requise.

##### *Règles de participation*

La qualité de relation entre les participants représente une base importante pour un travail serein. Tolérance, convivialité et bienveillance en sont les maîtres mots. Ce qui signifie plus concrètement :

- Respect du cadre de l'atelier basé sur trois principes : l'écriture, la lecture et les retours.
- Participation active aux propositions d'écriture.
- Ecoute attentive et positive des textes.
- Respect des personnes et des productions (critique positive plutôt que jugement).

##### *Respect du droit de propriété intellectuelle*

Chaque participant s'engage à ne pas diffuser des textes à l'extérieur du groupe sans l'autorisation de l'auteur et à respecter la règle de confidentialité sur ce que chacun peut être amené à lire ou dire dans cet espace de confiance privilégié.

##### *Rôle de l'animateur*

- Concevoir les propositions et la démarche de progression.
- Apporter des techniques de base de la narration : point de vue, personnages, décor, dialogues ...
- Accompagner l'écriture, soulignant les points forts, déverrouillant une situation de blocage, ouvrant de nouvelles pistes.
- Garantir le respect des règles de l'atelier.

#### Fonctionnement de l'association

##### *Votre statut*

Les ateliers d'écriture de Natacha Sels font partie de l'association Loi 1901, *La clé des mots*. Vous en devenez automatiquement membre lors de votre inscription, car une cotisation de 10€ est incluse dans la tarif de votre premier atelier.

##### *Responsabilités et assurances*

En tant que membre de l'association, vous bénéficiez des garanties "Responsabilité Civile", "Indemnisation des dommages corporels et des dommages aux biens » pour les activités proposées par l'association durant votre stage. En revanche, *La clé des mots* ne sera pas tenue responsable en cas de :

- retards, grèves ou annulation des transporteurs (métro, bus, train, avion, bateau...)
- intempéries diverses (inondations, tempêtes, orages ...)

Par conséquent, en cas de retard, d'annulation en tout en ou partie de l'atelier ou du stage suite à ces événements, la responsabilité de *La clé des mots* ne pourra être retenue. En cas d'annulation pour raison de force majeure, l'atelier sera reporté.

##### *Les arrhes*

Les chèques ne sont pas encaissés avant l'atelier, mais ne seront pas retournées en cas d'annulation de votre part. Si vous désirez payer en espèces, le chèque vous sera retourné lors de la séance.



## BULLETIN D'INSCRIPTION

### ATELIERS TEXTES COURTS 2020

*Le samedis 26 septembre, 14 novembre, 12 décembre 2020*

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : n° ..... Rue .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone : ☎ ..... ☎ .....

E-mail : .....

J'ai pris connaissance de la charte et m'engage à la respecter.

Je m'inscris à 3 ateliers TEXTES COURTS, et joins un chèque d'inscription de 240€ ou deux chèques de 120€ (soit 80€ par séance).

Je m'inscris à l'atelier TEXTES COURTS, du ..... et joins un chèque d'inscription de 85€.

**Adresse d'envoi : Natacha Sels, 33 rue Claude Debussy, 83400 Hyères**

**Date de votre envoi :**

**Signature du participant :**

Un grand merci d'envoyer un mail en même temps que votre courrier.

A réception, vous recevrez une confirmation avec les éléments pratiques pour nous rejoindre.